

345 Note sur les modalités d'acquisition

Définition

Cette zone peut contenir le nom et l'adresse de l'éditeur, du diffuseur ou d'autres sources utiles pour l'acquisition. Elle peut également contenir le numéro d'éditeur, le support matériel et la disponibilité de la ressource cataloguée ou l'existence d'une autre édition de la même ressource sur un support différent.

Occurrence

Facultative.
Non répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	blanc	Non défini
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

- \$a Source de l'acquisition, adresse pour l'abonnement
Nom ou adresse d'un fournisseur, ainsi que, le cas échéant, l'adresse de souscription pour un abonnement.
Facultative.
Répétable.
- \$b Numéro d'éditeur
Numéro de gestion attribué par l'éditeur à la ressource aux fins de diffusion. Si ce numéro est le même que l'ISBN ou l'ISSN de la ressource, il n'est pas nécessaire de le répéter dans cette sous-zone.
Facultative.
Répétable.
- \$c Support
Le ou les supports sur le(s)quel(s) la ressource est disponible (EX 3)
Facultative.
Répétable.
- \$d Disponibilité
Prix de la ressource en devises ou autres unités
Facultative.
Répétable.
- \$u URI (Uniform resource identifier)
L'URI (Uniform Resource Identifier), par exemple une URL ou un URN, fournit des données d'accès électronique dans une syntaxe normalisée. Ces données sont utilisables pour l'accès automatisé à une ressource électronique à l'aide d'un des protocoles Internet. La sous-zone \$u peut être utilisée pour établir un lien vers un site d'où la ressource peut être acquise (publications d'associations, d'institutions, etc.)
Facultative.
Répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Si l'adresse de l'éditeur mentionnée dans la zone 210 (Publication, production, diffusion, etc.) est la même que celle qui figurerait ici, il est inutile de la répéter.

Zone(s) connexe(s)

- 210 Publication, production, diffusion, etc.
Cette zone contient le nom, et parfois l'adresse, de l'éditeur, du producteur, du diffuseur, etc.
- 856 Adresse électronique et mode d'accès
Cette zone s'applique uniquement à la ressource décrite dans la notice en son entier. Elle ne peut être utilisée pour donner un accès électronique à une ressource associée.

Exemple(s)

Exemples propres à l'édition française : aucun.

- EX 1 ■ 345 ## \$aU.S. Bureau of the Census\$bC CPS 68 003
Source d'acquisition et numéro de commande d'un fichier informatique.
- EX 2 ■ 345 ## \$aFreytag, Berndt und Artaria\$bBestell-Nr. 5406
Nom de l'éditeur d'une carte de géographie et son numéro de commande.
- EX 3 ■ 345 ## \$aNational Technical Information Service\$bPB-363547\$cpaper copy\$d\$4.00\$cmicrofiche\$d\$3.00
Nom du diffuseur de la ressource, son numéro de commande, les supports sous lesquels cette ressource est disponible, et leur prix.
- EX 4 ■ 210 ## \$aWashington, D.C.\$b1649 K St., NW, Washington, 20065\$cWider Opportunities for Women\$d1979 printing, c1975
345 ## \$aWider Opportunities for Women, 1649 K St., NW, Washington, D.C. 20065
Le nom et l'adresse de l'éditeur sont donnés en entier à la fois dans la zone 210 et dans la zone 345.
- EX 5 ■ 210 ## \$aToronto\$cThe Chapter\$d1975-1976
345 ## \$aMultiple sclerosis society, Metropolitan Toronto Chapter, 13a Bloor St. West, Toronto, Ont. M5S 1N5, Canada
Le nom et l'adresse de l'éditeur sont donnés en entier dans la zone 345, alors que seule une forme abrégée figure dans la zone 210.